



AQC

RAPPORT ANNUEL

2025

Des outils et solutions au service des pros du bâtiment

ÉDITO

DIALOGUE DE PROS

Laurent PEINAUD

Président de l'AQC

Philippe ROZIER

Directeur Général de l'AQC



Laurent PEINAUD

— 2025 a marqué pour l'AQC le début de la mise en œuvre de la Convention Quinquennale (CQ) 2025-2029, signée au printemps 2024, qui nous lie avec nos membres et définit nos objectifs et les moyens associés.

Comment as-tu abordé cette « première » convention depuis ta prise de fonction ?

Philippe ROZIER

— C'était l'occasion d'aligner l'organisation en cohérence avec la raison d'être de l'AQC autour des trois axes stratégiques : Observer, Prévenir et Essaimer.

Elle conforte ainsi notre capacité d'observation de la sinistralité, socle qui fonde nos actions de prévention et de diffusion des ressources produites avec les contributions essentielles de nos membres qui siègent dans nos 3 commissions :

- **observation,**
- **prévention produits**
- **et prévention construction.**

Elle nous permet aussi de mettre en œuvre des projets d'accompagnement et de sécurisation des évolutions et innovations de la filière construction pour répondre aux nouvelles exigences réglementaires et sociétales : Réemploi, Résilience climatique, Rénovation énergétique...

Ces projets permettent de définir et valoriser les bonnes pratiques indispensables pour accompagner les professionnels dont les compétences doivent en permanence s'ajuster afin de prévenir la sinistralité et améliorer la qualité des constructions.

L.P.

— Même si la raison d'être et l'action de l'AQC s'inscrivent dans le temps long, elle est évidemment impactée par les difficultés et les incertitudes qui affectent nos membres et leur activité.

Quels impacts pour l'AQC ?

P.R.

— Je citerai d'abord le moraliste Jean de La Bruyère :
« En s'attendant au pire, la moindre bonne fortune devient un événement heureux »

Les incertitudes sur la prolongation des programmes FEEBAT et PROFEEL, ont conduit à se préparer au « pire », car l'impact est important sur les ressources humaines de l'AQC.

Il s'agissait donc d'accompagner ces changements tout en préservant des ressources clés développées dans les « grands programmes ».

En effet, depuis presque 20 ans, d'abord avec les programmes RAGE et PACTE, puis avec PROFEEL et FEEBAT, l'AQC a développé des projets importants à destination des acteurs de la rénovation énergétique.

Au travers de ces programmes financés par les CEE, l'AQC a notamment consolidé des compétences dans la direction de projets, et acquis une vraie reconnaissance en tant qu'acteur de référence, notamment dans l'accompagnement des professionnels ultra-marins et de la formation initiale.

Notre plan d'action pour surmonter les difficultés a été élaboré et nos administrateurs ont adopté une trajectoire 2026-2029, en adéquation avec la CQ, visant à anticiper la fin des financements CEE tout en maintenant les compétences et le champ d'action de l'AQC.

Je les remercie.

L.P.

Au moment où nous écrivons cet éditorial, quel « événement heureux » ?

P.R.

La bonne nouvelle de la prolongation des programmes, intervenue début mai 2026, concerne toute la filière et la confiance renouvelée à l'AQC récompense la qualité du travail réalisé.

L.P.

Au moment de conclure cette introduction au rapport d'activité 2025, nous avons donc de bonnes raisons d'être optimistes pour notre action en 2026, qui va pouvoir se déployer dans un cadre bien défini et conforté pour l'AQC.

Je tiens à remercier, au nom des administrateurs, les équipes de l'AQC et toi, Philippe, pour votre engagement durant cette difficile année 2025.



SOMMAIRE

Agence qualité construction RAPPORT ANNUEL 2025

Edito	2
L'AQC et son écosystème	5
 AXE 1	
OBSERVER	8
 Commission observation et rapport OQC	9
Sycodès – OBOM- RGe-Audit	11
Dispositif REX BP – MOOC	14
 AXE 2	
PREVENIR	15
 Commissions	16
Pathologie	18
Réemploi	21
Risques naturels	22
Outiller les professionnels de la rénovation	23
Accompagner les professionnels	25
Accompagner les particuliers	27
 AXE 3	
ESSAIMER	28
 Former/sensibiliser les (futurs) professionnels	29
L'AQC, ancrée sur le territoire français...	34
...et au-delà des frontières	
Des liens forts avec la filière	42
 COMPTE DE RÉSULTATS	43

PRÉSENTATION DE L'AQC

L'Agence Qualité Construction (AQC) est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général dont la raison d'être est de sensibiliser et d'accompagner l'ensemble des professionnels de la filière bâtiment dans une démarche collective de progression et d'amélioration de la qualité de la construction.

Une association engagée depuis 1982

Sa création prend racines dans le dispositif mis en place par la loi du 4 janvier 1978, dite « loi Spinetta », relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction.

Aider les professionnels du bâtiment au quotidien

Au cœur de son action et pour la guider, l'AQC dispose de plusieurs bases de données répondant à des objectifs ciblés : connaissance des pathologies récurrentes dans les constructions, anticipation des sinistres sériels, évaluation des potentialités de sinistres liées aux évolutions performanciennes. Partant de cette observation à l'échelle nationale, toutes les actions de l'AQC et les nombreux outils qu'elle élabore ont pour fonction d'aider les professionnels, sur le terrain, dans leurs pratiques quotidiennes et de participer aux progrès collectifs du monde du bâtiment et, par conséquent, à l'innovation.

Un lieu de travail et d'échanges

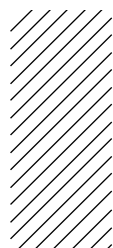
Financée initialement par un fonds spécial créé par l'État (FCAC pour Fonds de Compensation de l'Assurance Construction), puis à partir de 2005 par les constructeurs via l'assurance construction, l'AQC est avant tout un lieu de travail et d'échanges pour ses 58 membres mobilisés autour de la qualité de la construction. L'AQC s'appuie à cet effet sur 3 commissions spécialisées : Observation, Prévention produits, Prévention construction.

Convention quinquennale 2025-2029

L'AQC construit son action sur la base d'une Convention quinquennale, signée le 17 juin 2024. Construite en étroite concertation avec ses membres, cette convention fixe les grandes orientations proposées par la filière Bâtiment, dans la lignée de la précédente Convention Quinquennale.

Des orientations ont été réaffirmées, de nouvelles ont été formulées et transposées en **3 axes stratégiques** :





MAI 2026

ORGANIGRAMME DE L'AQC

Philippe ROZIER
Directeur Général

OBSERVATION

Martin GUER
Directeur

Samuel DAUCE
Référént veille & observation

Maroua BENKHALED
Gestionnaire dispositifs

Karim SALAH SALAH
Data scientist

Alexandre KLEIN
Data scientist

Sami SAID
Alternant Data

PROGRAMMES

Julien THOMAS
Directeur

Chloé LANGLAIS
Directrice de projet

Vincent THOMAS
Directeur de projet

Hélène HALLER
Cheffe de projet

Sid-Ali BOULAHBEL
Chef de projet

PRÉVENTION

Christel EBNER
Directrice

Mariangel SANCHEZ
Référénte risques,
procédés innovants

Virginie MERLIN
Référénte technique

Xavier BERNARD
Référént technique & DR Paris

Ninon LANGEVIN
Chargée d'étude
prévention & risque

ÉDITION & COMMUNICATION

Nawel KAJEIOU
Secrétaire de rédaction
& maquette

Eve UNG
Cheffe de projet Communication

Richard AUDIBERT
Chef de projet Audiovisuel

Florence DÉQUIPE
Webmaster

PARTENARIATS & TERRITOIRES

Julien HERBERT
Directeur

Christine BRAMBILLA
Rédactrice en chef

Aurélien LOPES
Délégué Outre-Mer

Catherine LAURENT
DR Bordeaux

Sylvain MANGILI
DR Lyon

Emilie ROCH-PAUTET
DR Rennes

Bertrand CHAUVET
DR Strasbourg

ADMINISTRATIF & FINANCIER

Thomas PORET
Directeur Administratif
et Financier

Muriel TRZCIONKA
Responsable RH

Nisrina BEN FRAJ
Comptable

Carine JEANNE
Assistante de directions

Milot BERNADIN
Services généraux
& informatique

LES MEMBRES AQC

LES MAÎTRES D'OUVRAGE ET LES CONSOMMATEURS



LES MAÎTRES D'ŒUVRE



LES SOCIÉTÉS ET MUTUELLES D'ASSURANCE



LES ORGANISMES DE QUALIFICATION ET DE CERTIFICATION



LE MINISTÈRE EN CHARGE DE LA CONSTRUCTION



LES MEMBRES ASSOCIÉS



LES ENTREPRISES DU BÂTIMENT



LES INDUSTRIELS FABRICANTS



LE CONTRÔLE TECHNIQUE



LES ORGANISATIONS D'EXPERTS



LES CENTRES TECHNIQUES



LES AUTRES ORGANISMES CONCERNÉS PAR LA QUALITÉ



Axe 01

OBSERVER

Analyser les désordres, collecter la donnée terrain et partager les résultats avec l'ensemble des acteurs de la filière construction.

4

dispositifs
d'observation

18 000

bénéficiaires
du MOOC depuis
sa création

4

web
conférences
REX BP

4 301

acteurs formés
en 2025

COMMISSION OBSERVATION



La Commission Observation (COB) constitue l'instance de pilotage et de suivi des travaux menés par le pôle Observation de l'AQC. Elle se réunit environ quatre fois par an et traite des sujets suivants : suivi de la rédaction du rapport OQC, choix des sujets de pathologie traités, suivi et alimentation des dispositifs d'observation...

L'année a été marquée par deux changements au sein des membres de la commission :

- La présidence, assurée jusqu'alors par Catherine LABAT a été reprise par Abed BERRABAH, responsable Politiques des marchés Professionnels et Entreprises au sein du groupe MMA.
- Martin GUER a pris ses fonctions en qualité de directeur du pôle Observation.

Plusieurs décisions structurantes ont également été prises au cours de l'année :

- La commission a acté le lancement d'une étude sur les coûts de la non-qualité dans la construction dont les conclusions seront connues en 2026.
- La COB a également acté l'évolution éditoriale du rapport Observatoire de la Qualité de la Construction (OQC) - édition 2026.

RAPPORT OQC

Évolution éditoriale du rapport
Observatoire de la Qualité de la
Construction (OQC) - édition 2026



UNE ORGANISATION
THÉMATIQUE EN LIEU
ET PLACE D'UNE LOGIQUE
PAR DISPOSITIF

Jusqu'à présent, le rapport était structuré autour des quatre dispositifs d'observation de l'AQC :

Sycodés, Alerte, REX Bâtiments performants, VigiRisques. Chacun faisait l'objet d'un article distinct.

À compter de l'édition 2026, les articles seront organisés autour de thématiques transversales. Chacune d'elles mobilisera l'ensemble des dispositifs disponibles, offrant ainsi une lecture intégrée et enrichie des phénomènes observés.

UNE ANALYSE
DE LA SINISTRALITÉ
PLUS DYNAMIQUE
ET EXPLICATIVE

L'analyse de la sinistralité évoluera d'un classement annuel statique vers une approche centrée sur les tendances et les évolutions dans le temps. **Il s'agit désormais d'identifier les progressions et régressions significatives,** de les mettre en perspective avec le cadre normatif et réglementaire, et d'en analyser les causes techniques de manière approfondie.

Des analyses transversales, dépassant les cloisonnements par lot, permettront en outre d'éclairer des mécanismes pathologiques communs à plusieurs corps d'état.

UNE PREMIÈRE
ANALYSE
DÉDIÉE À
LA RÉNOVATION

L'édition 2026 introduira également, en nouveauté, **un Flop 10 spécifique à la rénovation.** Une analyse de la sinistralité en logements collectifs sera conduite afin de comparer la dynamique des lots les plus sinistrés en rénovation avec celle du Flop 10 global (rénovation et neuf confondus). Cette mise en perspective permettra de mieux qualifier les spécificités de la sinistralité en travaux de rénovation et d'en tirer des enseignements ciblés.

Cette évolution globale vise à renforcer la valeur opérationnelle du rapport OQC, en faisant de lui un véritable outil d'aide à la compréhension des dynamiques de sinistralité et à l'orientation des actions de prévention tout en étant une vitrine pour le site Sycodés.

SYCODÉS

Explorez les données de la sinistralité avec Sycodés !

La sinistralité répertoriée dans un seul site

Profitez du dispositif Sycodés (système de collecte des données) pour analyser les données et prendre des décisions stratégiques pour vos futurs projets de construction. Sycodés analyse les pathologies les plus fréquentes et coûteuses dans le cadre de la garantie décennale, en mesurant leur occurrence et leur impact financier.

Le site offre une vision consolidée et chiffrée des sinistres à l'échelle nationale et régionale :

- Par typologie de bâtiment : logements collectifs, maisons individuelles, locaux d'activité
- Par période : de 2022 à aujourd'hui

À tous les niveaux d'intervention, ces chiffres ouvrent la concertation :

- En amont, en orientant et facilitant l'action d'amélioration
- En aval, en permettant d'évaluer l'impact que la prévention a sur la diminution des dommages.

Depuis 2002, le dispositif Sycodés recense au total plus de 100 000 dommages déclarés en 74 départements d'ouvrage. Ce site concerne uniquement les données de la France hexagonale, un observatoire pour les départements et régions d'outre-mer (DROM) est en cours de réalisation.

DISPOSITIF DE COLLECTE	HISTORIQUE	PÉRIMÈTRE
50 000	1995	1 800 - 160 000
C'est le nombre de dommages répertoriés dans la base de données en moyenne chaque année	C'est la date de lancement de l'observatoire	C'est l'étendue du cadre de répartition des dommages pris en compte

C'est la part que représentent, en pourcentage de l'effectif, les défauts d'étanchéité d'un point singulier (dont relevés, émergences, becquets) ou au droit des supports d'équipements comme cause des désordres survenant sur les toitures-terrasses, toutes destinations confondues, sur la période de 2022 à 2024. Échantillon de dommages compris entre 762 euros et 250 000 euros, ayant fait l'objet d'expertises et qui ont été pris en garantie dans le cadre de la dommages-ouvrage et signalés à l'AQC.

Tous les éléments d'ouvrages sont analysés :

Cliquez sur les titres pour en savoir plus !



Les données transmises à l'AQC sur la sinistralité sont codifiées selon la Nomenclature D. Cette nomenclature permet de classer les désordres selon 3 niveaux de précision, en identifiant l'élément d'ouvrage à l'origine du sinistre.

Par ailleurs, une preuve de concept a été réalisée autour de l'analyse et de la prédiction des nomenclatures Sycodés, afin d'explorer l'utilisation d'approches automatisées pour améliorer la classification des sinistres et identifier les éléments d'ouvrage ainsi que les causes des désordres à partir des données disponibles.

Qualité des données et dispositif e-CRAC

Le dispositif e-CRAC est une plateforme numérique visant la dématérialisation des échanges de documents entre acteurs (experts, assureurs...) et des données constituant le Dossier Commun d'Instruction (DCI) produit par l'expert commun dans le cadre de la convention CRAC.

Le 16 septembre 2025, une convention a été signée entre l'AQC et les représentants des assureurs pour permettre une alimentation de Sycodés via cette plateforme.

Lors de la mise en place opérationnelle, une phase de recette des flux de données a été conduite afin de vérifier la qualité et la cohérence des informations transmises vers l'AQC.

Des tests ont permis d'identifier plusieurs axes d'amélioration, notamment par la mise en place de contrôles automatisés et d'outils de monitoring permettant de renforcer la qualité des données et leurs exploitations.

Ces travaux ont contribué à améliorer la fiabilité des données et développer de nouvelles capacités d'analyse et de valorisation des sinistres.

OBOM

Observatoire des logements sociaux ultramarins

L'AQC et ses partenaires (Action Logement, ARMOS OI, Batisolid Antilles, Gouvernement de Nouvelle-Calédonie) ont développé un observatoire dédié pour rassembler et analyser l'ensemble des données de sinistralité des logements sociaux ultramarins.

Cet observatoire vise à collecter et analyser tous les désordres déclarés par les bailleurs, qu'ils relèvent ou non de la garantie décennale. Cette approche exhaustive permet de documenter l'évolution des sinistres, d'identifier leur nature, fréquence et coûts associés, tout en cartographiant les pathologies propres à chaque territoire. De plus, sa vocation collective permet de mutualiser les données entre territoires ultramarins pour mettre en exergue des tendances générales.



Le déploiement, prévu pour 2026, marquera une étape décisive vers la compréhension du bâti ultramarin. En dépassant les analyses fragmentées, il offrira une vision cohérente et évolutive permettant d'anticiper les pathologies, d'orienter la maintenance et de renforcer la qualité des constructions en Outre-Mer.



RGE-AUDIT

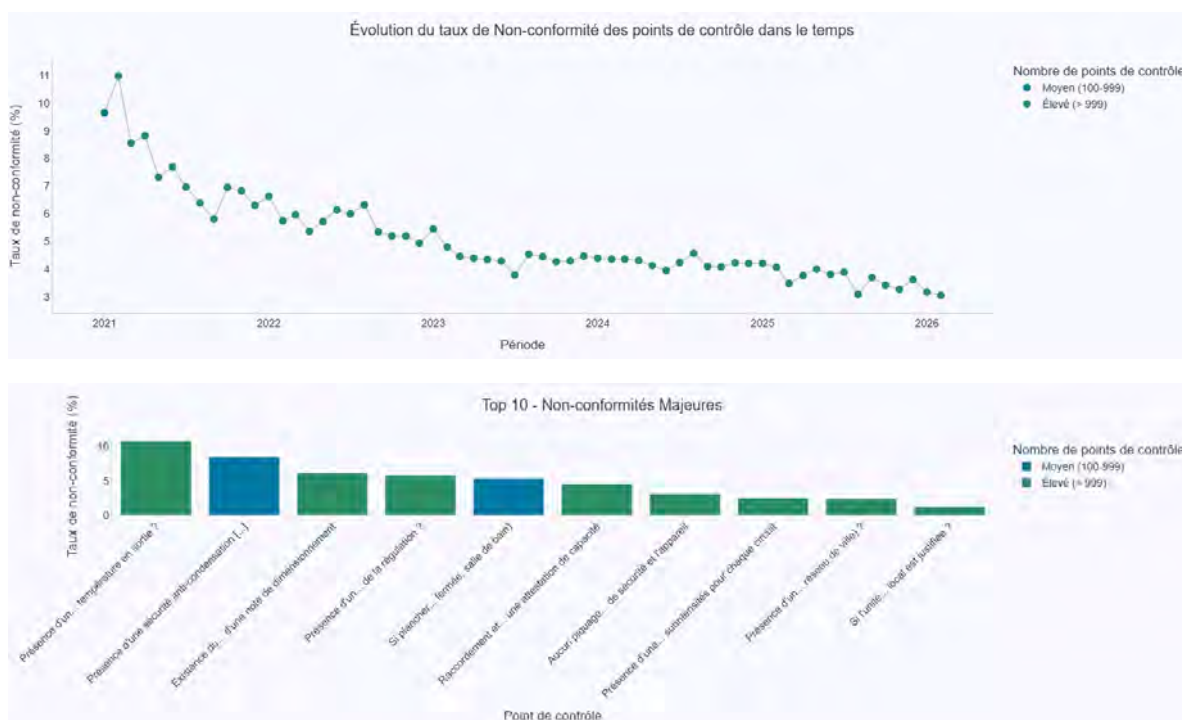


L'outil RGe-Audit est une application web de type tableau de bord qui permet la visualisation des résultats des audits du processus de qualification des entreprises RGE. Il propose une analyse dynamique des taux de conformité/non-conformité avec une échelle de plus en plus fine allant de la catégorie de travaux au point de contrôle en passant par la grille d'audit.

En 2025, la base de données et l'outil de visualisation ont évolué. Un travail d'uniformisation et de correspondance entre les grilles utilisées par les organismes de qualification et les grilles officielles ADEME a été réalisé. Les tableaux de bords ont été améliorés et de nouveaux indicateurs tels que le Top 10 des non-conformités majeures et mineures ou encore l'évolution dans le temps du taux de non-conformité ont été ajoutés.



Initialement destiné aux organismes de qualifications et à l'AQC, l'accès à l'outil a été ouvert depuis peu à la DHUP.



DISPOSITIF



8

nouvelles opérations
saisies dans la base de
données REX BP

4 webconférences

270 participants en direct en moyenne à chaque édition

4 000 vues des replays sur la chaîne YouTube de l'AQC

- Changement des menuiseries en rénovation
- Brasseur d'air et confort d'été
- Solaire thermique en maison individuelle
- La lumière dans les bâtiments en Guyane

MOOC

Rénovation performante –
risques et bons réflexes

4 301

acteurs de la rénovation

ont bénéficié en 2025 de l'ouverture
en continu du MOOC permettant
un accès illimité aux contenus
pédagogiques, à un forum animé par
l'ASDER et aux webconférences abordant
des sujets techniques pour aller plus loin.

Depuis sa création, le MOOC a ainsi
bénéficié à 18 000 personnes.

REX RE2020

Préparation d'une campagne de retours d'expériences
en phase avec la convention quinquennale 2025-2029

Le Dispositif REX Bâtiments performants initie une action
pluriannuelle d'observation des risques émergents en lien avec
la RE2020. La collaboration en 2025 avec la Fédération Bretonne
des Filières Biosourcées [FB²] a permis de préparer une première
campagne de visites et d'interviews qui seront menées en 2026
sur la thématique de l'intégration des matériaux biosourcés et
géosourcés.

3

newsletter REX BP

3 400 destinataires

avec un taux d'ouverture
moyen de 50 %

REX PAC

En 2025, les enquêteurs (COSTIC, Enertech et Pouget Consultant)
ont poursuivi leurs investigations avec

10 visites de logements collectifs

20 acteurs interviewés

ayant une pompe à chaleur centralisée.

Les premiers enseignements ont été partagés et ont alimenté
les travaux de la filière via l'AFPAC. Les visites et interviews
ainsi que l'analyse des données seront finalisées en 2026
avec la publication d'un rapport thématique de la collection
12 enseignements à connaître et la diffusion d'une webconférence.
Cette opération est financée par l'ADEME et Action Logement.

Axe 02

PRÉVENIR

Réduire l'occurrence et la gravité des sinistres grâce à des outils pratiques, des formations ciblées et un accompagnement de terrain.

13

fiches « entretien
& maintenance »

Proreno.fr :

1 000

ressources

240 000

visites (+7%)

25

plaquettes
dans la collection
« conseils
aux Particuliers »

COMMISSION C2P

Publication C2P

La **Publication semestrielle** de la Commission Prévention Produits mis en œuvre (C2P) évolue. Cette commission, pilotée par l'AQC, publiait tous les 6 mois la liste :

- des familles de produits/procédés de construction sous Avis Technique ou Document technique d'application mises en observation, **qui peuvent éventuellement faire l'objet de conditions spéciales d'assurance** ;
- des Règles professionnelles acceptées par la C2P et des Recommandations professionnelles acceptées par la C2P, **et donc considérées comme techniques courantes par les assureurs.**

Désormais, toutes ces informations **sont actualisées en continu** et accessibles directement sur le site de l'AQC, sous l'intitulé **Publication C2P**. Elles permettent d'accompagner les constructeurs du point de vue assurantiel vis-à-vis des produits ou procédés qu'ils souhaitent prescrire ou mettre en œuvre.

En 2025, la Publication de la C2P s'est enrichie de 2 nouvelles Règles professionnelles et 2 nouvelles Recommandations professionnelles issues des Grands Programmes :

Règles professionnelles acceptées par la C2P

JUILLET 2025 *Traitement de l'étanchéité des joints de façades et de menuiseries par l'utilisation de systèmes d'étanchéité membranes (SFJF-FFB)*

JANVIER 2025 *Étanchéité sous protection lourde (CSFE-FFB)*

Recommandations professionnelles acceptées par la C2P, issues des Grands Programmes

JUILLET 2025 *Conception et mise en œuvre de systèmes de bardage rapportés sur parois bois (COB et CLT) (Ardoises fibres-ciment – Ardoises naturelles)*

JUILLET 2025 *Conception et mise en œuvre de systèmes de bardage rapportés sur parois bois (COB et CLT) (Panneaux HPL à fixations traversantes – Panneaux fibres-ciment à fixations traversantes – Clins PVC à fixations traversantes)*



Révision des Recommandations professionnelles issues des Grands Programmes

La C2P demande aux filières concernées par les Recommandations professionnelles les plus anciennes de s'interroger sur la mise à jour à faire. Lorsque les modifications nécessitent plus qu'un travail de toilettage (corrections de certaines coquilles, mises à jour de référentiels...), les Recommandations professionnelles issues des Grands Programmes perdent leur statut et doivent être reprises par la filière sous le format de Règles professionnelles, en respectant le processus associé aux Règles professionnelles.

Nouvelle publication

FLASH ALERTE

Le **Flash Alerte** est une courte publication permettant d'anticiper les risques de désordres afin de maîtriser la qualité et la pérennité des ouvrages.

En 2025, un nouveau Flash Alerte a été publié sur la thématique *Isolation par soufflage des combles perdus : dispositions de protection des points chauds*. Cette dernière publication est un rappel des points de surveillance importants pour une meilleure maîtrise du risque incendie lors de l'isolation par soufflage des combles perdus.

COMMISSION CPC

Chaque année la CPC se réunit 4 fois, elle assure le suivi des travaux contribuant à l'amélioration des compétences de tous les acteurs de la construction.

La commission CPC participe notamment à prioriser les actions de prévention autour des thématiques comme la Pathologie, le Réemploi, les Risques naturels et la Rénovation tout en outillant l'ensemble des acteurs de la filière bâtiment. Elle s'adresse également aux particuliers.

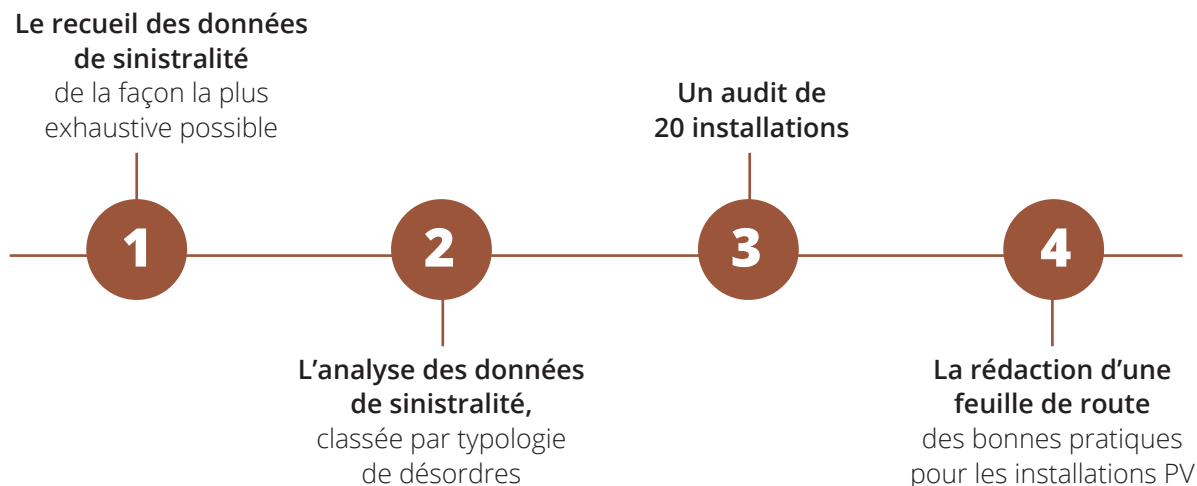
Frédéric Henry a animé la CPC depuis plus de 20 années, nous le remercions pour le travail accompli dans la joie et la bonne humeur !

ÉTUDES DE SINISTRALITÉ

Photovoltaïque

L'AQC en groupement avec l'INES et le bureau d'étude Planair ont remporté l'appel d'offre de l'ADEME pour mener une étude sur la sinistralité et l'assurabilité des installations photovoltaïques en surimposition de toiture et ombrière de parking.

Ce projet se décompose en 4 phases (les 2 premières phases sont traitées par l'AQC) :



Centrale photovoltaïque posée en surimposition sur les bacs acier de toitures agricoles.



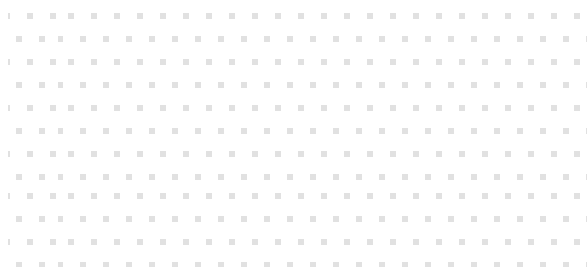
Deux études FOCUS désordres

Éléments rapportés en façade : fermetures et protections solaires. Cette étude se concentre sur les éléments rapportés en façade utilisés comme moyens d'occultation ou de régulation des facteurs solaires.

Isolants biosourcés. Cette étude est une mise à jour du rapport *Isolants biosourcés : points de vigilance*, paru en 2016.

La précédente étude s'était attachée à établir un état des lieux des désordres et sinistres rencontrés suite à l'emploi d'isolants biosourcés et des bonnes pratiques relevées à mettre en regard ; elle s'était appuyée sur les retours d'expériences de chantiers et de réalisations des professionnels de la construction (architectes, bureaux d'études et contrôleurs techniques, entreprises, artisans, fabricants...) spécialistes de ces quatre matériaux isolants biosourcés, issus des ressources que sont la paille, le chanvre (pour le béton et la fibre), les fibres de bois et la ouate de cellulose.

Cette mise à jour prend en compte les différentes évolutions relatives à la réglementation, au développement de l'utilisation de ces matériaux et à la pratique des acteurs.



Thèse CIFRE

Vincent Dubois – Docteur en architecture et data scientist a passé brillamment sa soutenance de thèse le 8 décembre 2025 après 3 ans de travail sur le sujet : **modélisation d'un outil capable de prédire les désordres potentiels sur de futurs bâtiments, entraîné sur un historique de sinistralité grâce à l'IA.**

Il s'agit d'une étude de faisabilité qui met en avant des perspectives de prédiction, appelées à se développer grâce à l'agrégation de données externes, lesquelles permettront d'enrichir les informations relatives aux bâtiments sinistrés.

Fiches Pathologie Bâtiment

FICHES MAITRISE D'OUVRAGE PROFESSIONNELLE

Pour accompagner les maîtres d'ouvrage professionnels dans ses missions et ses interactions avec les différents acteurs ainsi que pour réduire les risques de sinistres, de réparations lourdes et de mises en cause de responsabilité, un travail a démarré sur la rédaction de 9 fiches, qui seront publiées en 2026.

FICHES PATHOLOGIE BÂTIMENT

La 7^{ème} édition du classeur des fiches Pathologie bâtiment est en cours d'actualisation. Celle-ci intégrera une mise à jour réglementaire ainsi que 5 nouvelles fiches et paraîtra en 2026.

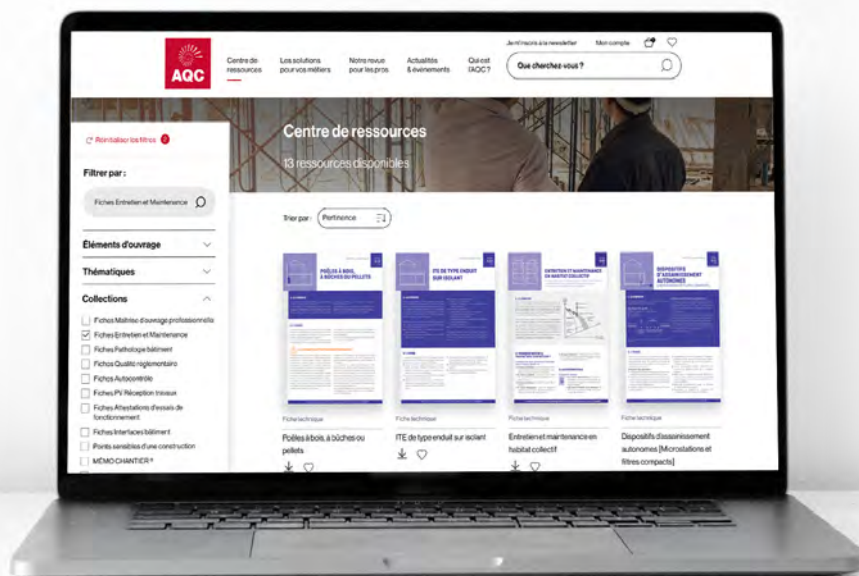


FICHES ENTRETIEN / MAINTENANCE

La collection des fiches Pathologie Bâtiment s'est enrichie avec la publication de 13 fiches entretien et maintenance du bâtiment. Ces documents accompagnent les professionnels dans la préservation des ouvrages et équipements existants. Ils apportent des repères concrets pour identifier les **points de vigilance**, mettre en œuvre un **entretien adapté** et maintenir les performances des bâtiments dans le temps.

L'objectif de ces fiches est de :

- **Sensibiliser les professionnels** aux enjeux de l'entretien et de la maintenance des bâtiments
- **Limiter les dégradations** prématurées et préserver la qualité des ouvrages et équipements
- **Réduire les risques de sinistres**, de réparations lourdes et de mises en cause de responsabilité



RÉEMPLOI

Programme AMBRE



AMBRE : Agir et Mobiliser pour Bâtir et Rénover avec le REemploi : la filière s'engage pour le réemploi.

Le 7 octobre 2025, lors des RENODAYS, la Fédération Française du Bâtiment (FFB), la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), l'Association des Industries de Produits de Construction (AIMCC), France Assureurs, le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) et l'Agence Qualité Construction, ont officiellement signé la charte du programme AMBRE avec en ligne de mire **la simplification et la massification du recours au réemploi dans le bâtiment**. Ces 7 signataires forment le COPIL du programme.

Le programme
AMBRE s'articule
autour de 3 axes
stratégiques
sur 4 ans

AXE 1

CAPITALISER, EXPLOITER ET VALORISER LES RETOURS D'EXPÉRIENCES

Création d'outils et de ressources pédagogiques à partir des opérations exemplaires pour diffuser les bonnes pratiques de réemploi dans le bâtiment.

AXE 3

MASSIFIER, VULGARISER ET DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES

Facilitation de l'appropriation des pratiques de réemploi par tous les professionnels du secteur, des artisans aux maîtres d'ouvrage.

AXE 2

FIABILISER ET SÉCURISER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Construction d'un cadre technique fiabilisé avec : rédaction de référentiels techniques, définition des obligations et responsabilités de chaque acteur, développement de ressources pour la sécurisation des pratiques, focus sur les matériaux et produits prioritaires.



Un premier travail est lancé avec le projet AMBRIQUE : financement du CTMNC par les 2 co-organismes Valobat, et Ecominéro pour l'élaboration d'un référentiel préalable à la rédaction des Recommandations professionnelles.

RISQUES NATURELS

Prévention dommages et risques naturels



RENFORCER LE BÂTI EXISTANT EN ZONE SISMIQUE

La rénovation des bâtiments en zone sismique nécessite une attention particulière pour garantir leur résistance face à ce risque naturel. La réglementation impose dans certains cas de renforcer le bâti.

La plaquette *Renforcer le bâti existant en zone sismique* présente aux professionnels les principales techniques et stratégies pour adapter les bâtiments existants aux contraintes sismiques. Elle détaille les méthodes de diagnostic, les solutions de renforcement structurel et le traitement des éléments non structuraux.

Participation à de nombreux travaux sur la résilience

- **Conseil d'orientation** pour la prévention des risques naturels majeurs (CoPRNM)
- **Commission mixte Inondation :** participation au GT « Expertiser les outils de la prévention et suivre leur mise en œuvre »
- **Conseil partenarial Géorisques**
- **Prévention RGA dans la construction :** participation au guide grand public prévention RGA, destiné à accompagner le lancement du dispositif expérimental de prévention du phénomène RGA.

Projet SAFE RGA

FAIRE FACE AU RISQUE DE RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES (RGA)

Le projet SAFE RGA (Solutions innovantes d'Adaptation du bâti exposé à la sécheresse Face à l'Expansion du phénomène de RGA) a pour objectif d'agir face aux désordres futurs qui peuvent être causés par le retrait et gonflement des sols argileux. Il permet de développer des solutions conformes à la réglementation pour réduire les impacts du RGA sur les bâtiments et d'évaluer leur efficacité. Plusieurs solutions de prévention et d'adaptation pour réduire les mouvements des sols argileux vont être mises en œuvre et instrumentées sur des maisons. En 2025, l'AQC s'est attelée à la recherche de maisons non impactées pour tester 7 dispositions préventives horizontales.



L. Ighil Ameur ©Cerema 2022

Le projet, porté par le Cerema et l'AQC pour le volet « prévention », est soutenu par la Fedea, Fondasol, l'Université d'Orléans et financé par l'ADEME (France 2030).

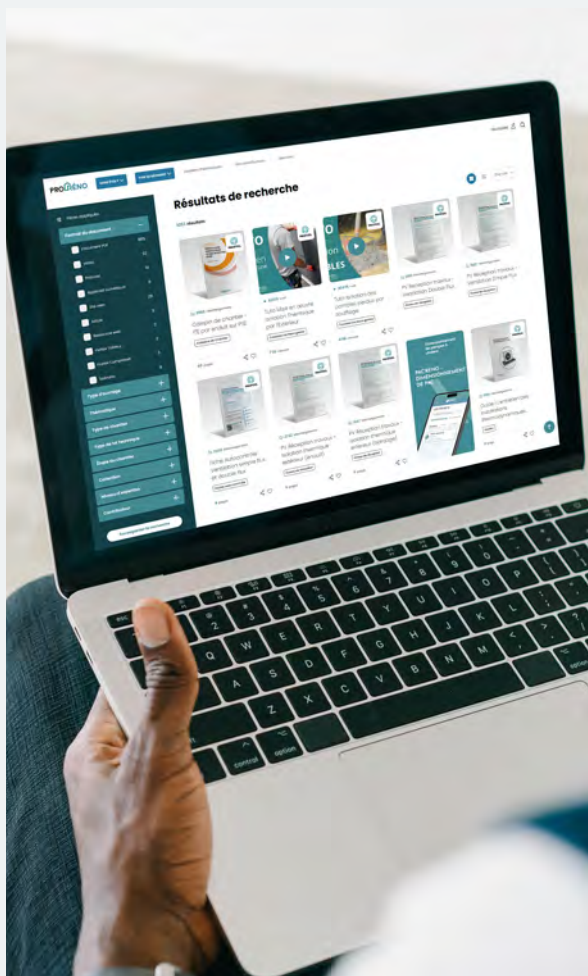
OUTILLER LES PROFESSIONNELS DE LA RÉNOVATION

L'année 2025 a été consacrée à la finalisation et à la clôture de l'ensemble des projets pilotés par l'AQC dans le cadre du programme CEE PROFEEL.

PROFEEL / RENOBBOX (proreno.fr)

La plateforme technique de référence pour les professionnels de la rénovation énergétique, **proreno.fr**, s'est enrichie tout au long de l'année de nouvelles ressources et de nouvelles fonctionnalités.

Avec l'intégration des dernières productions des différents projets PROFEEL, la barre des **1 000 ressources**, outils ou services est désormais atteinte. En parallèle, la hausse de la notoriété de la plateforme depuis l'automne permet d'atteindre une fréquentation de **240 000 visites en 2025** (soit une **augmentation de 7 %** par rapport à 2024).



Exemples de nouvelles ressources techniques finalisées dans le cadre du projet RENOBBOX en 2025 :

- un **guide détaillant l'entretien des PAC**, accompagnés de modèles d'attestations d'entretien (PAC / PAC hybride gaz / PAC hybride fioul) ;
- deux nouvelles **Recommandations professionnelles** encadrant les ouvrages d'isolation thermique par l'extérieur en bardage, sur les parois bois de type COB ou CLT ;
- deux boîtes à outils complètes simplifiant la mise en place et le suivi de **contrat de performance énergétique** et la démarche de **commissionnement**, de la programmation jusqu'à l'exploitation ;
- un **guide dédié à la récupération d'énergie** dans le secteur tertiaire ;
- un nouveau tutoriel vidéo *Les bons gestes* pour retrouver, étape par étape, les points d'autocontrôle, et les préconisations essentielles à respecter lors de l'installation d'une **VMC Double Flux**.

PROFEEL / INTERFACES

Premières publications des ressources techniques pour faciliter le bon traitement des interfaces en rénovation énergétique de maisons individuelles.

Après la scénarisation de 85 solutions de traitement des jonctions entre lots ou métiers, les premières ressources opérationnelles ont été publiées en 2025 :

- des **tutoriels vidéo** illustrant les bons gestes de traitement d'une interface tournées en situation réelle dans deux maisons (Chambéry et Lens) ;
- des **calepins** représentant des exemples de traitement performant de jonctions entre lots de rénovation énergétique.

La diffusion de l'ensemble des ressources alimente progressivement un service dédié sur la plateforme proréno.fr permettant de faciliter l'accès à une solution adaptée à la configuration rencontrée.



MESURER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE



PROFEEL / SEREINE

L'année 2025 marquait la finalisation des livrables du projet, désormais regroupés dans un **dossier thématique** sur proréno.fr, et la clôture administrative du projet.

En parallèle, le consortium du projet a entamé, avec une animation de l'AQC, les travaux de création d'une structure qui serait en mesure de porter à l'échelle nationale les solutions de mesure rapide de la performance réelle des bâtiments.



MELODIE

Le projet MELODIE (Mesures locales pour optimiser le diagnostic de l'enveloppe des bâtiments) vise à développer des méthodes de mesures *in situ* permettant aux diagnostiqueurs et auditeurs d'évaluer précisément les caractéristiques thermiques des matériaux constituant les parois des bâtiments. Piloté par l'AQC, il associe le CSTB, le Cerema, le CEA et l'INES. Le projet est lauréat de l'appel à projets de recherche « Vers des bâtiments responsables » de l'ADEME.

En 2025, l'équipe-projet a élaboré un premier protocole combinant mesures thermographiques et fluxmétriques en s'appuyant sur les enseignements du dispositif SEREINE. Afin d'en tester l'opérationnalité, des campagnes de mesures ont été menées en 2025 en laboratoire et sur des sites aux composants et conditions climatiques contrôlés. Des mesures en sites réels sont prévues dès le début de l'année 2026.

ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS

Collection Professionnels

L'AQC a poursuivi son travail d'accompagnement des professionnels face à des enjeux cruciaux comme l'acoustique en rénovation et en construction neuve, et l'effondrement des toitures avec étanchéité autoprotégée.

EFFONDREMENT DES TOITURES AVEC ÉTANCHÉITÉ AUTOPROTÉGÉE

Les effondrements de toitures avec étanchéité autoprotégée constituent des sinistres rares mais potentiellement très coûteux, qui concernent principalement certains types de bâtiments et nécessitent une vigilance accrue des professionnels.



Le rapport *Effondrements des toitures avec étanchéité autoprotégée* analyse les causes de ces sinistres à partir de dossiers d'expertises et propose des recommandations issues de l'expérience des professionnels.



La plaquette *Éviter les effondrements de toitures étanchées autoprotégées* présente les causes du phénomène et les bonnes pratiques à adopter à chaque phase du projet pour en réduire les risques.



PRODUITS DE CONSTRUCTION : LA RESPONSABILITÉ DES INDUSTRIELS

L'AQC a publié avec l'AIMCC une plaquette de sensibilisation destinée aux industriels et fabricants de produits de construction, afin de clarifier leurs responsabilités et diffuser des bonnes pratiques dans un contexte fortement réglementé. Structurée autour des phases de conception, de chantier et de gestion des litiges, cette publication s'inscrit dans la mission de prévention de l'AQC et complète des ressources déjà disponibles.

ACOUSTIQUE DES HABITATIONS

L'acoustique des habitations, en construction neuve comme en rénovation, est un enjeu essentiel pour la qualité de vie des occupants, qui nécessite d'être anticipé et maîtrisé par les professionnels.

Les plaquettes suivantes ont été réalisées en partenariat avec le CidB (Centre d'information sur le bruit).



La plaquette *Rénovation des logements : prendre en compte l'acoustique* identifie les points de vigilance pour préserver ou améliorer la qualité acoustique des espaces de vie.



La plaquette *Acoustique des habitations neuves* accompagne les professionnels dans l'anticipation et la maîtrise des problématiques acoustiques afin de garantir la conformité réglementaire et le confort des occupants.

MOOC AQC

A destination de l'ensemble des acteurs de la construction, l'AQC a développé des MOOC pour leur fournir des pistes concrètes afin d'améliorer la qualité de la construction et de prévenir la sinistralité.

■ Depuis 2021 **MOOC 1 : Opération de construction**

Les fondamentaux de la responsabilité, de l'assurance et de la prévention, disponible en continu sur la **plateforme MOOC Bâtiment Durable**, vise à mieux faire connaître les systèmes de responsabilités et d'assurance. Plus de 10 000 apprenants ont été ainsi formés depuis sa 1^{ère} diffusion en 2021 !

■ Depuis 2023 **MOOC 3 : Bâtiment : risques**

techniques et naturels, comprendre et agir, est diffusé en continu depuis 2025. Il a pour objectif de participer à l'amélioration globale de la qualité : confort d'utilisation, efficacité énergétique, performance environnementale, résilience de la construction aux risques climatiques et santé, réduction des sinistres, etc.

+10 000

inscrits pour le MOOC 1

4 300

inscrits pour le MOOC 3

95 %

de taux de satisfaction
pour les deux MOOC

SOLIDEO / Accompagnement

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont représenté une opportunité unique de transformation des pratiques dans le secteur de la construction. Face aux enjeux environnementaux mais aussi d'accessibilité universelle ou de confort des futurs usagers, l'AQC s'est engagée aux côtés de la SOLIDEO (Société de livraison des ouvrages olympiques) pour assurer la réussite et la pérennité des innovations déployées sur les ouvrages olympiques.

Un rapport de synthèse, réalisé par l'AQC, accompagnée par Ingénéco Technologies et le bureau d'études Échos, présente les 28 innovations retenues par la SOLIDEO, leurs performances, leurs enjeux en termes de développement, mise en œuvre, exploitation et répliquabilité.

28 innovations
retenues et analysées



ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS

En partenariat avec l'Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL) et l'Institut national de la consommation (INC), l'AQC) édite une collection Conseils aux particuliers.

Celle-ci est constituée de 25 plaquettes informatives et s'adresse à tous les maîtres d'ouvrage particuliers souhaitant faire réaliser des travaux de rénovation ou ayant un projet de construction neuve.

Elle est également utile aux artisans et entrepreneurs pour les aider à sensibiliser leurs clients sur les risques possibles liés à tout type de travaux et sur l'importance de s'adresser à un professionnel.

La collection s'articule autour de quatre thèmes et a été complétée en 2025.

La construction neuve

Des sujets sensibles ou complexes sont abordés, comme les risques du terrain de construction, l'incendie, l'assainissement non collectif, le fonctionnement d'un logement économe en énergie...

6 plaquettes

L'état des lieux avant de s'engager dans des travaux de rénovation

Etat extérieur et environnement, équipements, planchers, charpentes et murs, revêtement et menuiseries, ouvrages en bois, piscine. Cette étape permet au particulier de s'assurer de la faisabilité de ses intentions.

6 plaquettes

Les travaux de rénovation

Qu'il s'agisse de rénover la cuisine, la salle de bains, les façades, d'aménager des combles..., l'objectif est de donner les principaux points de vigilance pour s'assurer de la bonne réalisation du projet.

12 plaquettes

L'assurance Dommages-ouvrage de l'habitation

Objectifs et intérêt de cette assurance, démarches à suivre pour la déclaration, etc.

2 plaquettes

Axe 03

ESSAIMER



Diffuser les bonnes pratiques sur l'ensemble du territoire national et renforcer les liens avec tous les acteurs de la construction.

**+ 8
millions**
de vues des vidéos AQC

33 297
abonnés
Linkedin

53 726
abonnés
AQC TV

22 454
abonnés newsletter
Taux d'ouverture moyen :
43.9 %

FORMER/SENSIBILISER LES (FUTURS) PROFESSIONNELS

FEEBAT 2022-2025

Ce programme CEE vise à accompagner la montée en compétences des professionnels et futurs professionnels du bâtiment en matière de rénovation énergétique. L'AQC pilote l'axe « formation initiale », qui consiste à former et outiller les enseignants de l'Éducation nationale et des ENSA ainsi que les formateurs du réseau de l'apprentissage, afin qu'ils intègrent ces enjeux dans la formation des futurs professionnels.

L'action est menée en lien avec les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture, le CCCA-BTP, les partenaires historiques du programme (ADEME, CAPEB, CNOA, FFB) et l'ATEE, porteur principal et responsable de l'axe « formation continue ». Les engagements financiers du programme se sont achevés fin 2025, mais les actions de formation se poursuivront jusqu'en mai 2026.



FORMATION INITIALE

Accompagner la montée en compétences de 10 000 enseignants de l'Éducation nationale et formateurs du réseau de l'apprentissage.

Fin 2025, plus de 8 500 enseignants et formateurs avaient suivi au moins une formation FEEBAT de trois jours sur les deux premiers modules du dispositif (sur cinq) : « *Les enjeux de la rénovation énergétique* » et « *Les principes de la performance énergétique* ». Parmi eux, 1 000 ont également suivi le troisième module, « *Diagnostic de la rénovation énergétique* ».

Plus de 100 heures d'activités pédagogiques ont par ailleurs été finalisées pour les modules consacrés à la conception et à la réalisation des programmes de travaux de rénovation (notamment installation de PAC et de systèmes de chauffage biomasse).

Enfin, l'AQC s'est mobilisée aux côtés du CCCA-BTP et de l'Éducation nationale lors de plusieurs événements (Journée Gen'D, Initiales BTP, RENODAYS à Paris) afin de promouvoir le dispositif FEEBAT et de sensibiliser les jeunes aux métiers du bâtiment et aux enjeux de la rénovation énergétique.

MÉTAMORPHOSES

Le dispositif de formation des enseignants en école d'architecture

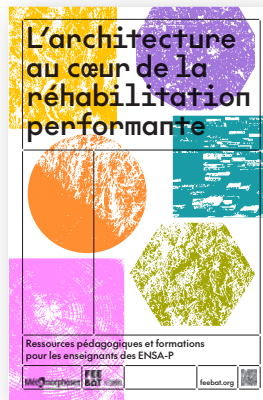
Le dispositif Métamorphoses met gratuitement à disposition des enseignants des ENSA une bibliothèque d'outils pédagogiques destinée à préparer les futurs architectes aux enjeux de la transformation du parc existant. Fin 2025, 68 heures d'activités pédagogiques ont été conçues et sont accessibles sur la plateforme « RESSOURCES », développée et administrée par amàco, partenaire de l'AQC depuis 2023.



Métamorphoses propose également un parcours de formation modulable pour accompagner les enseignants dans l'appropriation de ces ressources et le renforcement de leurs compétences techniques. En 2025, 27 actions de formation ont été déployées, notamment lors des journées de rentrée des nouveaux enseignants titulaires des ENSA. Un séminaire a également été organisé à l'ENSA Toulouse en partenariat avec Envirobat Occitanie.

Depuis son lancement,
le dispositif a permis
de former

250 enseignants en
écoles d'architecture.



FEEBAT formation initiale en chiffres

+ de 1 200

actions de formation planifiées

+ de 9 000

enseignants et formateurs impactés

+ de 28 000

jours enseignants formés

sur le thème de la rénovation énergétique

+ 600 heures d'enseignements
mobilisables par les enseignants

FARE**Massifier la rénovation énergétique des bâtiments**

L'AQC est partenaire du projet FARE, qui vise à accélérer et massifier la rénovation énergétique des bâtiments, au côté d'un consortium d'acteurs partenaires : l'Asder, l'INES, les acteurs historiques de la formation (GRETA, AFPA, l'Éducation nationale avec le CMQ Transfrontalier Construction Durable Innovante), La Solive et le média Les Déviations. La CAPEB Savoie et la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes, le Cluster Eco-Bâtiment et France Travail sont également associés au projet en tant que représentant des employeurs.



L'année 2025 marque la moitié du projet,
qui tient ses objectifs avec :

- **7 formations** d'ores et déjà inscrites au RNCP
- **Une action forte pour l'attractivité des métiers :**
Choisir la rénovation énergétique
- **Plus de 1 000** personnes formées
- **Près de 300 000** personnes sensibilisées
- **Un répertoire des ressources pédagogiques**
mutualisables en ligne

L'AQC est intervenue dans**5 manifestations et webinaires**

de présentations des outils AQC, Pro'RENO et FARE

4 webconférences thématiques

en lien avec le Dispositif REX BP

20 vidéos INES/FARE

sur le solaire thermique mises en ligne sur
la chaîne
YouTube AQC TV

REVUE QUALITÉ CONSTRUCTION



Tous les deux mois, la revue propose des articles en prise directe avec les évolutions du secteur de la construction : réglementation, innovations, retours d'expérience...

En 2025, elle a permis notamment de :

Décrypter l'évolution réglementaire et normatif

- La surveillance structurelle croissante des bâtiments fragiles et anciens.
- Les exigences de rénovation bas carbone et les trajectoires de décarbonation.
- L'évolution des normes (NF DTU, RE2020...) et des documents techniques de référence (règles et recommandations professionnelles).

Zoomer sur des solutions prometteuses et innovantes

- L'IA et la robotique au service du bâtiment : automatisation, diagnostic et maintenance.
- Les matériaux bio et géosourcés : opportunités, règles de mise en œuvre et points de vigilance.
- Les réseaux de chaleur et de froid : optimisation et performance énergétique.
- Les solutions low-tech pour rafraîchir l'air intérieur : efficacité sans surcoût.

Faire des points de prévention et de bonnes pratiques

- L'économie circulaire et le réemploi : intégration dans la conception et la rénovation.
- L'adaptation au risque inondation : stratégies de résilience, aides locales et mesures de protection.
- La qualification et le diagnostic des produits de réemploi : critères, contrôle de qualité et points de vigilance.

Étudier des sujets prospectifs et enjeux futurs

- L'intensification des usages et la sobriété foncière : repenser l'occupation de l'espace.
- La convergence entre performance énergétique et adaptation climatique.
- Les modèles économiques de transition : financement, arbitrages et solutions bas carbone.

CONCOURS PHOTO

Avec 344 photos reçues, le 20^e Concours Photo de l'AQC *Éviter les désordres, apprendre par l'image !* confirme l'intérêt d'illustrer les désordres dans le bâtiment par l'image, et la nécessité de mettre l'accent sur la pédagogie pour rappeler les bonnes pratiques.

Observer, sensibiliser et informer pour prévenir les dommages que peuvent subir les bâtiments est une mission prioritaire pour l'AQC. L'apprentissage par l'image participe de cette pédagogie, et depuis 20 ans, le succès du Concours Photo de l'AQC et la diversité de ses participants illustrent bien l'intérêt de la démarche.

En 2025, le jury a relevé :

- encore beaucoup de **désordres liés à l'eau et la gestion de l'humidité**.
Un constat que l'on fait dans le rapport de l'Observatoire de la qualité de la construction 2025 de l'AQC. Ainsi que des désordres constants depuis plusieurs éditions : **les ponts thermiques en ITE** ;
- une montée en puissance des **défauts d'assemblages sur ossature bois**, et des problématiques de mauvaises interfaces entre lots ;
- des pathologies liées aux **équipements** ;
- moins de désordres « structurels » (fissuration de carrelage, affaissement...).



1^{er} prix catégorie GÉNÉRALE



1^{er} prix catégorie ÉTUDIANTE



Parmi les profils de la catégorie générale, les experts, architectes, bureaux d'études et contrôleurs techniques sont toujours les plus représentés.

La première place du podium est attribuée à un bureau d'étude, la deuxième place est remportée par un maître d'ouvrage public, et le prix spécial du jury par un expert.

Parmi les étudiants, 9 établissements sont représentés cette année : l'Université Bretagne-Sud (56), le lycée Bel-Air (97), l'ENTPE (69), l'ESB (44), l'Université de Lorraine (54), l'ESTP (94), ENSTIB (88), l'INSA Rennes (35), l'IUT La Rochelle (17).

L'AQC, ANCRÉE SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS...



BORDEAUX

En partenariat avec la DREAL, la SMA BTP et SOCABAT, l'AQC coorganise chaque année des **matinales techniques de la construction** à Montpellier, Toulouse et Bordeaux. Cette année 2025, le « hors site et modulaire » et la « décarbonation des systèmes constructifs » ont été évoqués.



En 2025, l'AQC a mené des **actions auprès des bailleurs sociaux** dans le Sud-Ouest. La Délégation régionale est ainsi intervenue à la table ronde « comment bien intégrer le confort d'été, quelles ressources et outils ? », organisée par Habitat social en Occitanie. Par ailleurs, l'AQC a animé des ateliers d'échanges sur la sinistralité en logements collectifs avec les équipes construction, rénovation, entretien maintenance des bailleurs Gironde Habitat et AQUITANIS à Bordeaux.

Ces matinales sont l'occasion de faire un état des lieux des filières, de présenter la démarche d'analyse des risques, de préciser le cadre assurantiel des produits et procédés et de diffuser les messages de prévention.



Avec le Pôle Prévention, un travail approfondi est mené pour analyser les dommages récurrents et envisager des pistes de prévention à l'échelle d'un opérateur local.



Dans le domaine de la prévention, l'AQC en région contribue à diverses **actions de formation auprès de maîtrises d'ouvrages publiques et de l'enseignement supérieur** à Montpellier, Toulouse, Bordeaux et La Rochelle (CNFPT, SNIA, CVRH, IUT GC). Les formats en présentiel ou en webinaire sont privilégiés pour toucher le maximum de professionnels.



Le sujet de l'eau a été une thématique technique dominante cette année. Pour exemples à Toulouse et à Bordeaux : **le colloque Bâtiment Santé et Rénovation** « QAI, humidité, insalubrité », **la journée Qualité de la Construction 2025** « l'eau dans tous ses états », la **rencontre régionale AICVF** « moisissures et QAI ». L'analyse de la sinistralité, les actions de préventions et les ressources de l'AQC sont largement diffusées lors de ces journées techniques à destination de tous les professionnels.





Cette année, la délégation régionale de Lyon s'est attachée à mettre en avant les outils Pro'RENO aux **Rencontres professionnelles** devant les acteurs régionaux. Pour exemples : CAPEB 73, la **journée Bâti Ancien – Cluster Eco Bâtiment**

Elle a été fortement mobilisée à des salons comme **BePositive**. L'AQC y avait un stand pour rencontrer les acteurs de la transition énergétique et diffuser des revues Qualité Construction ainsi que des ressources dédiées. Elle est également intervenue aux **ateliers bâtiments durables** sur les thèmes : RGA avec le Cerema, Interfaces avec le Cerema, FARE, SOLIDEO, surchauffe. Enfin, l'AQC a participé au jury de BePositive Awards.

Partenaire des **5 à 7 de l'Eco-construction du Rhône**, manifestations multipartenariales à destination des professionnels du bâtiment, l'AQC est intervenue sur de nombreux sujets, notamment « Pour rénover avec classe, traitez vos interfaces avec audace ! ». **5 à 7 de l'écoconstruction - Éditions précédentes**

Enfin, la délégation régionale de Lyon est motrice dans le **projet FARE** cité précédemment.





RENNES

Lors du **salon ARTIBAT**, organisé par la CAPEB des Pays de la Loire, l'AQC a présenté deux outils d'intelligence artificielle et de robotique au service de la prévention dans le bâtiment. L'IA Batist, qui prévoit les désordres, et HIIRO, le robot qui les détecte sur le terrain étaient en démonstration permanente en avant-première.

L'AQC a recréé sur son stand une partie de bâtiment pour permettre des démonstrations de détection en temps réel de désordres : fissures, traces d'humidité, aciers corrodés...

Chaque année, l'AQC, la Compagnie française des Experts Construction (CFEC), le Collège Régional des Experts-Architecte de l'Ouest (CREAO) et GEP'Atlantique organisent une **demi-journée de formation technique**.

En 2025, la formation pour les experts et les architectes a réuni plus de 80 personnes à Nantes et en distanciel pour mieux appréhender le fonctionnement et les dysfonctionnements de la pompe à chaleur. L'AQC a ainsi pu présenter ses outils qualifiés sur la PAC :

- les constats de l'*Observatoire de la Qualité de la Construction* ;
- les outils à disposition des professionnels sur la PAC : référentiel, appli PAC'RENO, fiches d'autocontrôle et de réception.



La fin de l'année a été marquée par plusieurs **interventions autour du réemploi** dans le bâtiment, avec l'annonce de la signature du programme AMBRE devant 240 professionnels du secteur lors de la Journée régionale du réemploi en Bretagne, puis devant une centaine de participants au Jeudi Réemploi à Nantes.





L'adaptation du bâti au dérèglement climatique, le réemploi et le dispositif MAR ont été les trois grandes thématiques de travail de la délégation régionale de Strasbourg cette année.

A la demande de l'Union régionale HLM du Grand Est, l'AQC a notamment **coorganisé et animé** en collaboration avec la Mission Risques Naturels et le CEPRI **une série de trois webinaires sur l'adaptation du bâti au dérèglement climatique** à destination des bailleurs sociaux de la région.

Ce travail thématique s'est poursuivi autour du risque inondation avec l'organisation et **l'animation d'un colloque et deux tables rondes sur le sujet** : en janvier, en collaboration notamment avec la MRN, le CEPRI et l'Eurométropole de de Strasbourg dans les locaux du groupe CAM, puis en octobre, à l'occasion du salon de l'inondation de Woutsviller (Moselle) du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement d'Alsace-Moselle.

L'année 2025 a enfin été couronnée par l'obtention, par le consortium mené par la région Grand-Est dont l'AQC est partenaire, du **programme européen LIFE Intégré**. Ce programme permettra de mobiliser 29 millions d'euros sur les enjeux d'adaptation au dérèglement climatique, sur une période de 9 ans.

Côté réemploi,

l'IAQC a coorganisé en mars en collaboration avec l'Eurométropole et les acteurs de la gestion du risque du Grand-Est une **table ronde consacrée à l'assurance et au réemploi**. Cette table ronde a été suivie de deux webinaires sur les questions assurantielles toujours à destination des associations de l'Eurométropole de Strasbourg et de la région Grand-Est chargées de promouvoir la pratique du réemploi dans le bâtiment.



Enfin, l'AQC est intervenue à deux reprises, à Strasbourg puis à Metz, devant les "MAR" du Grand-Est pour évoquer à la fois les obligations assurantielles et les risques de pathologie en rénovation.

Parallèlement à ces interventions ponctuelles, la délégation régionale de Strasbourg a poursuivi les **actions récurrentes** qu'elle mène depuis plusieurs années par des interventions auprès des élèves architectes de l'ENSA Nancy, de l'Insa Strasbourg et de l'ENSA Strasbourg, du réseau des ambassadeurs du biosourcé animé par la DREAL, et par une sensibilisation à la qualité de la construction en collaboration avec les services du contrôle réglementaire de la construction des DDT, etc.





La délégation régionale de Paris a conduit de nombreuses actions de sensibilisation et de diffusion des connaissances auprès des acteurs franciliens de la construction.

Elle a notamment animé un webinaire à destination de l'UNSA Paris consacré aux pathologies de l'isolation thermique par l'extérieur (ITE).

Par ailleurs, l'AQC a animé plusieurs ateliers avec le pôle Lycée du Conseil régional d'Île-de-France. Ces interventions ont porté, d'une part, sur un panorama des principales pathologies des bâtiments tertiaires et, d'autre part, sur un approfondissement spécifique des pathologies des toitures-terrasses et des toitures-terrasses végétalisées.

La délégation régionale de Paris a également participé au 4^e rendez-vous des métiers de la construction, organisé par le Campus des Métiers et des Qualifications d'Île-de-France, à travers l'animation d'un stand présentant la maquette pédagogique « Un air en commun ».

Elle a par ailleurs pris part au jury de la 3^e édition du concours « Réinventer l'existant », auquel contribuent les sept Écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) d'Île-de-France. Dans ce cadre, des ressources

Pro'RENO ont été mises à disposition des élèves et des enseignants via une plateforme dédiée, et le déploiement du projet FEEBAT Métamorphose leur a été annoncé.

Enfin, l'AQC a présenté le Flop 10 de la sinistralité à la Fédération des Promoteurs Immobiliers (FPI) et a assuré la présentation des ressources de l'AQC et de Pro'RENO auprès de nombreux partenaires et réseaux professionnels.

Ces présentations ont notamment été réalisées auprès de la Métropole du Grand Paris (dans le cadre de Pass'Réno Habitat et CoachCopro), de la commission Qualibat Île-de-France, de SCOP Île-de-France, du dispositif Mon Accompagnateur Rénov' lors d'un webinaire organisé par l'Anah et la DRIHL, ainsi qu'auprès de la Capeb Grand Paris et Grande Couronne et des fédérations FFB Grand

Paris, Île-de-France Ouest et Île-de-France Est.

4^e rendez-vous des métiers de la construction

Jury de la 3^e édition du concours « Réinventer l'existant »

Flop 10 de la sinistralité

OUTRE-MER



Audition de l'AQC par Audrey Belim, Sénatrice de La Réunion dans le cadre de la loi expérimentant l'encadrement des loyers et améliorant l'habitat dans les Outre-Mer

L'année 2025 a été marquée par la proposition et l'adoption de la loi du 13 juin 2025, dite « loi Bélim », expérimentant l'encadrement des loyers et améliorant l'habitat dans les outre-mer. Cette loi qui propose la mise en place de « comités référentiels construction » concrétise des propositions du Livre blanc de la construction durable en Outre-mer. Dans ce cadre l'AQC aux côtés des acteurs de la filière ultramarine, a fortement participé aux travaux parlementaires, lors des concertations qui se prolongent avec les ministères du logement et des Outre-mer en 2026, pour l'écriture des textes d'application. C'est dans cette dynamique que les Assises de la construction durable, en tant que contributeur à la loi Bélim, ont été présentées lors de la COP 30 à Belém.



Visite de l'OIDF à Mayotte, centre de formation des artisans

L'AQC est allée à la rencontre des acteurs ultramarins lors de déplacements aux Antilles en février et à La Réunion et Mayotte en avril. Le déplacement dans l'océan Indien est intervenu peu de temps après les passages des cyclones Chido et Garance, des contextes dans lesquels l'AQC a un rôle important à jouer dans la capitalisation des enseignements. Par ailleurs, l'AQC accompagne la promotion de la qualité auprès des petites entreprises locales, nécessaires à la reconstruction notamment à Mayotte.

Dans le cadre des travaux LAB 2051 sur l'aménagement bioclimatique, menés par le ministère de la Transition écologique de l'Aménagement du territoire, des Transports, de la Ville et du Logement, l'AQC est intervenue au salon des maires pour sensibiliser sur les processus d'intégration des matériaux géo et biosourcés, pour faire face à la nécessité d'inclure dans les constructions des matériaux plus locaux et plus respectueux de l'environnement.



Entretien avec Mr Petelo SAO, ministre de la Construction de la Nouvelle Calédonie

Enfin, en marge du congrès Hlm, la direction de l'AQC a pu s'entretenir avec les ministres de la construction néocalédonien Petelo SAO et polynésien Oraihoomana Teururai. Les échanges ont tourné autour de la reconstruction suite aux événements de mai 2024 pour l'un et de la mise en place d'un référentiel de la construction polynésien pour l'autre.



Un programme national pour accompagner les dynamiques ultramarines vers des bâtiments économes et résilients

Le programme OMBREE, reconduit de 2022 à 2025 sous la forme d'un projet PROFEEL, vise à accompagner les professionnels ultramarins de la construction autour des enjeux d'efficacité énergétique. Il se déploie sur les 5 DROM (la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, Mayotte et la Réunion) mais rayonne également sur les autres territoires.

L'année 2025, année de clôture du programme, a été marquée par :

■ l'enrichissement de la collection des calepins d'auto-contrôle et de réception de travaux.

Après les premières publications en 2024, la collection comporte désormais 36 calepins. Ces derniers listent et illustrent les points clés à vérifier et les principaux points de vigilance sur les solutions techniques utiles à l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments ul-

tramarins. Pour chaque solution traitée, ces calepins ont été adaptés aux contextes géographiques de chaque territoire ;

■ la clôture de l'appel à projets OMBREE et la publication des livrables.

La fin du second appel à projets OMBREE a été rythmé par la tenue d'un cycle de séminaires à l'automne, sur les 5 territoires. Les lauréats y ont présenté leurs projets et les résultats obtenus

sur la durée de l'AAP. (Replay des séminaires disponibles sur la chaîne YT OMBREE). Les livrables issus de chaque projet sont publiés sur Pergola.

■ publication de nombreuses ressources de sensibilisation des professionnels, s'appuyant sur des retours d'expérience (avec le Dispositif REX BP) : rapports, webconférences et tutoriels, à retrouver sur Pergola.

...ET AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

L'AQC est intervenue à l'atelier technique sur la surveillance des bâtiments pour la réduction des risques proposé lors du **Congrès Woodrise International de Vancouver**, organisé notamment par le FCBA. Cela a permis de rappeler les enjeux de prévention du risque humidité dans une construction biosourcée et de mettre en avant les principaux enseignements du projet MYCO-ACT pour la prévention du développement fongique.

Par ailleurs, des échanges ont lieu régulièrement avec les acteurs espagnols de la construction (assureurs, contrôleurs techniques, entreprises) et des universitaires. Dans ce cadre, l'AQC est notamment intervenue à la **journée L'innovation dans la construction : risques et assurance, organisée par AECTI** (Asociación de empresas de control de calidad y de control técnico), afin de présenter des systèmes innovants déployés lors de la construction des ouvrages olympiques de Paris 2024.



DES LIENS FORTS AVEC LA FILIÈRE

Nouveaux membres AQC



De nouveaux membres ont rejoint l'AQC, souhaitant s'engager dans des actions communes et concertées en vue d'établir une collaboration renforcée liée aux enjeux environnementaux, performanciers et techniques mais aussi d'innovation dans le domaine de la construction : le Consuel et la Fédération des élus des Entreprises Publiques Locales (FED EPL).

L'AQC, impliquée dans la vie de ses membres

L'AQC continue d'intervenir à des événements organisés par ses membres et partenaires, avec par exemple :



- la participation à une table ronde sur la réversibilité des bâtiments lors du Congrès du CNEAF ;
- la présentation des enjeux de qualité de l'architecture, qualité d'usage et durabilité des constructions lors du Congrès de l'USH ;
- l'intervention sur les solutions d'aujourd'hui pour un bâtiment résilient face aux enjeux de demain lors du Congrès National du Bâtiment Durable ;
- l'animation d'un stand et d'une conférence sur les outils permettant aux professionnels d'améliorer la qualité de la construction et la prévention des désordres lors des Rencontres des métiers du bâtiment organisées par la CAPEB ;
- la participation à une table ronde sur les risques naturels lors du Congrès UMGCCP de la FFB.

RDV QC

La 27^{ème} édition du Rendez-vous Qualité Construction était placée sous le signe de l'innovation : expériences et enseignements du local au global. Cet événement proposait deux tables rondes :

Innover, pour qui et pourquoi ?

À quelle finalité répond l'innovation dans la construction pour les acteurs locaux : collectivités, aménageurs, promoteurs, citoyens... Avec l'intervention d'aménageurs et maîtres d'ouvrage publics (ICADE Promotion, Bordeaux EURATLANTIQUE, SOLIDEO, Nantes Métropole Aménagement).

Innover, comment et avec quels risques ?

Comment identifier les risques de l'innovation et la performance à atteindre ? Avec l'intervention de professionnels de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre, de l'entreprise, du contrôle technique et de l'assurance : ACTION LOGEMENT, GIE SOCATAT, ATELIER Pascal GONTIER, BUREAU VERITAS CONSTRUCTION, FFB UMG.



COMPTE DE RÉSULTAT EN K€

	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisation	61	53
Ventes de prestations de service	231	248
Concours publics et subventions d'exploitation	12 255	12 569
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	49	54
Autres produits	0	0
Total produits d'exploitation	12 596	12 924
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	-14	15
Autres achats et charges externes	-7 519	-8 250
Impôts, taxes et versements assimilés	-359	-354
Salaires et traitements	-2 876	-2 792
Charges sociales	-1 572	-1 594
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	-124	-116
Dotations aux provisions	-1 005	-62
Autres charges	0	-1
Total charges d'exploitation	-13 469	-13 154
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-874	-231
Produits financiers	110	240
Charges financières	0	-16
RÉSULTAT FINANCIER	110	225
Produits exceptionnels	0	30
Charges exceptionnelles	0	-7
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0	23
Impôts sur les bénéfices	-23	-43
Fonds dédiés	0	0
RÉSULTAT NET	-786	-27



11bis, avenue Victor Hugo
75116 Paris
01 44 51 03 51

www.qualiteconstruction.com

